

CETOL WETTERSCHUTZFARBE EXTRA

Protection élastique et couvrante
du bois, dans un seul pot,
pour l'extérieur.

Protection élastique et couvrante du bois, dans un seul pot,
pour des surfaces en bois durablement belles et propres à
l'extérieur.

Principales caractéristiques

Système dans un seul pot
Grande résistance aux intempéries et grande stabilité de la teinte
Bonnes propriétés de diffusion de la vapeur d'eau
Bon pouvoir couvrant
Propriétés isolantes
Produit inhibiteur de rouille
Film protecteur renforcé
Mat satiné

UTILISATION

Utilisation	Pour une protection fiable contre les intempéries et pour un aménagement coloré du bois et des éléments en bois à l'extérieur. Le produit s'applique sur les éléments de construction en bois sans stabilité formelle et dimensionnelle ou seulement avec une stabilité limitée (par exemple, maisons en bois, coffrages, colombages, pergolas, etc.), conformément à la norme DIN EN 927-1.
Propriétés	Revêtement pour le bois couvrant et mat satiné pour l'extérieur. Système pratique dans un seul pot, diluable à l'eau, pour deux couches. En raison de la bonne diffusion de la vapeur d'eau et de l'élasticité du matériau, le gonflement et la rétraction du bois ne provoquent pas, en règle générale, la formation de fissures. Le produit réduit les décolorations au niveau des nœuds et diminue la formation de rouille sur les clous et les têtes de vis. Ce revêtement possède un film protecteur renforcé contre la prolifération d'algues et de champignons et il ne doit pas être utilisé à l'intérieur. Son action dépend de la structure du bâtiment, des conditions environnantes et est limitée dans le temps.

PROPRIÉTÉS TECHNIQUES

Densité	Env. 1,1-1,4 kg/l, selon la teinte
Brillance	Mat satiné, 05-10 GU/60°
Consommation	80-100 ml/m ² , <u>Δ</u> 10-12 m ² /l (déterminer les divergences possibles entre les différents bâtiments et supports en effectuant un essai d'application)
Teintes	Teintes par le biais du système de nuancage Color-Mix. Toutes les teintes peuvent être mélangées entre elles (observer la fiche technique du BFS n° 25).
Teneur en substances solides	Env. 56 % en poids = 40 % en volume
Temps de séchage (à 23°C et 50% d'humidité relative de l'air)	Hors poussière après env. 5 heures, recouvrable au pinceau après 18 à 24 heures. Sur des bois riches en composants tanniques et par temps froid et humide, il faut compter avec un temps de séchage plus long.
Mise en œuvre	Bien remuer le matériau avant son application; au pinceau, au rouleau, au pistolet
Dilution	Si nécessaire, avec de l'eau
Conditions d'application	Pendant le temps de mise en œuvre et de séchage, la température doit être maintenue entre +5°C et 30°C, et l'humidité relative de l'air ne doit pas dépasser 85 %. Lorsque les températures sont inférieures à 10°C, le temps de séchage peut s'en trouver rallongé.
Composition conformément à VdL	Acryle-polymère, pigments blancs et colorés inorganiques, matières de remplissage minérales, matières de remplissage à base de fibres, eau, éther de glycol, IPBC, zinc pyrithion, diuron, isothiazolinone
Marquage de danger	Les données relevant de la sécurité, ainsi que le marquage, sont indiqués dans la fiche de données de sécurité en vigueur. Le marquage est également apposé sur l'étiquette du produit et les indications qui y sont mentionnées doivent être observées.
Nettoyage des outils	Immédiatement après usage avec de l'eau, éventuellement en ajoutant un peu de produit vaisselle vendu dans le commerce
Emballage	Blanc et teinté: 1 l, 2,5 l et 10 l
Stockage	Stabilité au stockage: env. 2 ans. Bien refermer les bidons ouverts! Stocker dans un endroit sec et frais, mais à l'abri du gel
Recyclage	Apporter au centre de recyclage uniquement des emballages entièrement vides. Eliminer les emballages contenant des restes de matériaux dans un lieu de collecte approprié.

INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE

Règles de base

Tous les revêtements, ainsi que les travaux préalables nécessaires, doivent être définis en fonction du bâtiment; cela signifie qu'ils doivent être adaptés à son état et aux exigences, auxquelles il est confronté. Voir également le VOB (cahier des charges pour l'octroi des travaux du bâtiment), partie C, et la norme DIN 18363, alinéa 3, Travaux de peinture et de vernissage.

Les traitements ultérieurs et l'enlèvement des couches de peinture (par ponçage, brûlage, etc.) peuvent entraîner la formation de poussières et/ou de fumées dangereuses. Procéder dans la mesure du possible à un lissage des surfaces / un ponçage humide. Ces travaux ne doivent être effectués que dans des lieux bien aérés. Si nécessaire, porter un équipement de protection (respiratoire) approprié.

Lorsque ce produit est utilisé, l'humidité du bois ne doit pas être supérieure à 15 %.

En raison de la teneur naturelle en composants tanniques de certains bois, en particulier les bois de feuillus, des décolorations peuvent survenir sur les revêtements diluables à l'eau. Même lorsqu'une couche de fond et une couche intermédiaire ont été appliquées, ces composants peuvent entraîner encore des décolorations au niveau du revêtement supérieur, même si celles-ci ne sont pas immédiatement visibles.

Les matériaux de revêtement correspondent aujourd'hui à un niveau élevé de la technique. Leur durabilité dépend de nombreux facteurs, en particulier du type d'intempéries, de la protection constructive, de la charge mécanique, ainsi que du choix de la teinte appliquée.

L'état du support, ainsi que l'exécution des travaux de mise en œuvre, doivent être conformes au niveau reconnu de la science et de la technique. Pour une bonne durabilité, il est nécessaire de procéder à temps à des travaux d'entretien et de rénovation.

Veuillez observer à ce sujet les fiches techniques du BFS éditées par le Bundesausschuss Farbe und Sachwertschutz e.V., ainsi que d'autres publications concernant ce sujet.

Préparation du support et couche de fond

Le support doit être propre, sec, solide, stable et exempt de substances pouvant dégrader l'adhérence, comme de la graisse, de la cire

ou des produits de polissage. Il faut également vérifier l'aptitude et la stabilité des surfaces à recouvrir à supporter des revêtements ultérieurs. Poncer les surfaces en bois grisâtres et abîmées par les intempéries jusqu'à obtenir un support en bois stable. Lors d'un premier revêtement ou d'une rénovation de revêtement, reboucher les gros dommages dans le bois avec le produit Polyfilla Pro W300* ou W360*. Après avoir appliqué la couche de fond, les assemblages ouverts, les fissures et les trous peuvent être recollés et rebouchés avec Kodrin WV 470*. Un ponçage intermédiaire doit être effectué entre chaque couche appliquée. Observer la fiche technique du BFS n° 18.

Application au pistolet Airless

Taille des buses 0,23, trou compris

Pression de pulvérisation 150 bars

Epaisseur de couche 80-120 µm, film humide

VARIANTES DE REVÊTEMENTS

1.1 Bois

Imprégnation: Conformément à la norme DIN 68 800 / partie 3 – uniquement pour les bois de résineux:
(Cetol Aktiva Universal BP ou Cetol Aktiva BS) *

Couche de fond: Cetol Wetterschutzfarbe Extra

(Couche intermédiaire): Cetol Wetterschutzfarbe Extra

Couche de finition: Cetol Wetterschutzfarbe Extra

Important: En fonction des contraintes subies par le bois, ainsi que pour les bois très riches en composants tanniques, il est recommandé d'appliquer une couche de fond avec Rubbol SP 110*.

Remarque: en cas d'application d'une couche de fond ou d'une imprégnation avec solvants, il faut respecter un temps d'aération d'au moins 3 jours.

1.2 Supports minéraux

Couche de fond: Alpha Fix*, Super Aktivator* ou Alpha Barol*

Couche intermédiaire et couche de finition:

Cetol Wetterschutzfarbe Extra

2. Systèmes de rénovation

2.1 Anciennes couches intactes

Préparation du support: Laver le support avec de l'eau ammoniaquée

(10 %), poncer légèrement et rincer abondamment à l'eau claire, enlever les parties de l'ancienne couche de revêtement qui n'adhèrent plus.

Couche de fond: Cetol Wetterschutzfarbe Extra

Couche intermédiaire et couche de finition:

Cetol Wetterschutzfarbe Extra

2.2 Anciennes couches abîmées

Préparation du support: Enlever complètement toutes les anciennes couches de revêtement

Couche de fond: Rubbol SP 110*

Remarque: en cas d'application d'une couche de fond ou d'une imprégnation avec solvants, il faut respecter un temps d'aération d'au moins 3 jours.

Rebouchage des fissures et des interstices (si nécessaire):

Kodrin-Spachtel* ou Polyfilla Pro W300* ou W360*

Couche intermédiaire: Cetol Wetterschutzfarbe Extra

Couche de finition: Cetol Wetterschutzfarbe Extra

AUTRES INFORMATIONS

Peintures provenant d'un même lot de fabrication

Pour obtenir le meilleur résultat possible, seules des peintures provenant d'un même lot de fabrication doivent être utilisées sur des surfaces contiguës. Bien entendu, afin de détecter suffisamment tôt d'éventuelles erreurs de teinte, la précision de la teinte de chaque bidon doit être vérifiée avant l'application.

Durabilité

Les matériaux de revêtement correspondent aujourd'hui à un niveau élevé de la technique. Leur durabilité dépend de nombreux facteurs, en particulier du type d'intempéries, de la protection constructive, de la charge mécanique, ainsi que du choix de la teinte appliquée. L'état du support, ainsi que l'exécution des travaux de mise en œuvre, doivent être conformes au niveau reconnu de la science et de la technique. Pour une bonne durabilité, il est nécessaire de procéder à temps à des travaux d'entretien et de rénovation. Veuillez observer à ce sujet les fiches techniques du BFS éditées par le Bundesausschuss Farbe und Sachwertschutz e.V., ainsi que le contrat de maintenance de l'ASEPP

Additifs

En présence de supports denses et froids ou bien en cas de retard dans le séchage dû aux intempéries, des traces de coulures jaunâtres/transparentes, collantes et légèrement brillantes, liées aux additifs, peuvent apparaître à la surface du revêtement lorsque celui-ci est exposé à de l'humidité (brouillard, rosée, pluie). Ces additifs (agents mouillants et émulsifiants) sont en effet solubles dans l'eau et peuvent être éliminés d'eux-mêmes avec une quantité d'eau suffisante, comme, par exemple, après de multiples chutes de pluie battante. Toutefois, ceci n'a pas d'influence préjudiciable sur la qualité du revêtement, une fois que celui-ci est sec. Malgré tout, en cas d'application directe, les coulures/additifs doivent être pré-humidifiés, puis totalement nettoyés après avoir laissé agir un bref moment. Lorsque le revêtement est appliqué dans des conditions climatiques appropriées, aucune trace de coulure n'apparaît.

Remarque concernant la fiche technique du BFS n° 26

La classification du matériau de revêtement en fonction de la base de liants correspond à la classe A de la fiche technique du BFS n° 26. Classe A La classe de stabilité de la teinte découle de la classification du produit et de la formule du mélange.

Matériaux dérivés du bois sous la forme de panneaux

Pour une utilisation à l'extérieur, seuls les matériaux dérivés du bois de classe d'utilisation 3 (zones extérieures selon EN 1995-1-1) sont adaptés. Ces matériaux dérivés du bois sont décrits et classifiés dans la norme DIN EN 13986. Les exigences stipulées dans cette norme pour une utilisation en extérieur des matériaux dérivés du bois n'incluent toutefois pas l'aptitude de ces matériaux à un revêtement donné. Il est déconseillé d'appliquer un revêtement lorsqu'aucune expérience n'a été faite avec celui-ci dans des conditions similaires (type de matériau, construction, influence climatique). La durabilité du revêtement prévu dépend en grande partie du type et de la qualité du matériau dérivé du bois. Lorsque le matériau des panneaux et la construction sont inadaptés, il est impossible d'avoir un revêtement assurant la protection des panneaux dérivés du bois lorsque ceux-ci sont directement soumis aux intempéries. Ceci s'applique également aux éléments de construction extérieurs indirectement soumis aux intempéries, lorsque l'effet de l'humidité est important (par exemple, dessous de toits). Lorsque l'humidité pénètre et ressort, des taches peuvent apparaître à la surface du revêtement, ainsi que des fissures au niveau de la couche de finition sur les matériaux dérivés du bois. La condition préalable pour un revêtement sans défauts est d'obtenir des couches de finition sans fissures et qui resteront sans fissures. Les matériaux dérivés du bois peuvent être évalués d'après la durabilité naturelle du type de bois utilisé et, dans certains cas, par la taille et le nombre de fissures de déroulage, de nœuds et de trous provenant des nœuds. En règle générale, les matériaux dérivés du bois en feuille de contreplaqué de pin sylvestre (en particulier, le pin maritime), de bouleau ou de hêtre sont, en raison de leur faible durabilité à l'extérieur, totalement inadaptés comme supports de revêtement. L'absence de revêtement de tous les côtés, ainsi que l'absence de protection particulière sur les arêtes de coupe (par exemple, vitrification), peuvent entraîner des dommages prématurés. Observer également la fiche technique du BFS n° 18, alinéa 2.2.3. Une recommandation de revêtement ne peut être donnée que dans des cas individuels, en tenant compte du type et de la qualité du matériau, de la construction et des conditions climatiques. En cas de besoin, notre service de conseil technique est à votre disposition.

Intempéries

Au cours du temps, la surface d'un revêtement peut se trouver modifiée sous l'effet régulier des intempéries, de l'humidité, du rayonnement U. V., des dépôts ou de la situation du bâtiment. Des changements au niveau de la teinte peuvent en être la conséquence.

* Veuillez consulter la fiche technique correspondante

Aucune des informations contenues dans ce document et se référant à nos produits ne doit être considérée comme correspondant à l'état des produits. L'état, l'aptitude, la qualification, la fonctionnalité ainsi que l'usage prévu de nos produits sont définis exclusivement suivant des contrats de vente, sur la base des descriptions de produits. Sauf convention contraire par écrit, les divergences usuelles dans les différentes branches sont autorisées dans tous les cas. Toutes les informations correspondent à l'état actuel de la technique. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité des variantes de revêtements et des supports décrits, ceux-ci doivent être considérés comme des exemples possibles. En raison de la multiplicité des supports et des nombreuses conditions entrant en ligne de compte pour un bâtiment, l'acheteur / l'utilisateur n'est pas dispensé de vérifier comme il se doit et sous sa propre responsabilité, l'aptitude de nos matériaux pour l'utilisation prévue et pour les conditions précises relatives au bâtiment correspondant et de les appliquer conformément à l'état actuel de la technique. Pour le reste, nos conditions générales de vente s'appliquent. Ce document perdra sa validité à la sortie d'une prochaine édition.

Akzo Nobel Coatings AG
Industriestrasse 17a 6203 Sempach Station Tél.: 041 469 67 00 Fax: 041 469 67 01